

Sous le régime français, rien ne leur était permis. Nous étions sous la dictée des ordres de Versailles. Aucune initiative n'était possible. La soumission absolue constituant tout le système. C'est encore la manière dont les colonies françaises sont administrées.

Avec la conquête est arrivé d'abord le commerce libre et les paiements en espèces. Ce fut toute une révolution. En moins d'une semaine, les Canadiens se rendirent compte du changement radical que ce nouvel état de choses devait produire. On fit des comparaisons avec l'ancien régime. C'est le cas de dire que toute comparaison est odieuse, et la situation devint mille fois plus claire lorsque nous nous aperçûmes que le roi de France répudiait ses dettes légitimes envers nous. Les abus du temps passé formèrent alors un fond de griefs que chacun opposa aux libertés, — pourtant bien minces — que le nouveau gouvernement admettait. Ce changement pour le mieux gagna le cœur de la population. Ajoutez que nul esprit hostile ne se manifesta dans les actes de Murray et de Carleton à l'égard des "nouveaux sujets du roi d'Angleterre" et que même Haldimand, qui a été blâmé pour avoir voulu gouverner "à la française", n'a réellement commis qu'un petit nombre des écarts dont l'ancien régime était coutumier, et nous aurons la clef de cette confiance dans l'administration qui marque les années 1760-1790.

Murray et Carleton, véritables "gouverneurs" du Canada, lâchèrent la bride aux idées de la population — ce qui ne s'était jamais vu auparavant. Nous n'avions pas l'habitude d'être consultés sur les affaires publiques. Le peu de liberté en ce sens que le régime anglais nous accorda fut très bien compris et c'est pourquoi, dès 1774, l'Acte de Québec fut discuté ouvertement; c'est pourquoi aussi la constitution de 1791 trouva l'esprit des "habitants" tout préparé à suivre le développement des idées qui se répandaient alors dans le monde. Trente années avaient suffi pour amener cette transformation. Du régime absolu que le Canada avait subi jusqu'à 1760, nous passâmes à un état où chacun avait son mot à dire. Pas une colonie, dans le monde entier, n'a connu à cette époque l'affranchissement dont les Canadiens ont joui. Laissons de côté les tracasseries inhérentes à la situation, l'ensemble est tel que nous le disons ici.

Et lorsque l'on veut retrouver le point d'appui que la couronne anglaise, c'est-à-dire ses ministres, considérait comme nécessaire à leurs agissements et à notre bien-être, il faut reconnaître que l'organisation de la milice servait leur objet mieux que tout le reste de ce qui demeurait encore du système français.

En somme, nous posons la question: restait-il, en 1760, autre chose de solide que la milice, de tout ce que la France avait fait en Canada?

